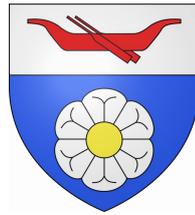


Au fil de l'Eu

La lettre mensuelle d'information



de la Commune de Rosenau



ÉLECTIONS
RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

Ce mois-ci :

Elections régionales et départementales
Les 20 et 27 juin 2021
(infos page 6)

L'Edito du Maire

Juin 2021
n°159

Sommaire

Edito	1 et 2
Numéros d'urgence	3
Horaires des offices et rencontres des Paroisses	3
Informations officielles	4 à 6 8 à 11
1 page, 2 groupes - Expression libre	7
Vu/vues de Rosenau	10
Grands anniversaires	12

Contact

Mairie
5 rue de Kembs
Tél. 03.89.68.31.10
Fax 03.89.70.71.51
E-mail : mairie@rosenau.fr
Site internet : www.rosenau.fr

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'arrivée des beaux jours coïncide avec l'arrivée du mois de juin et la poursuite du déconfinement du pays (déconfinement quasi-complet annoncé d'ici au 30 juin prochain) ... une nouvelle fois.

L'arrivée des beaux jours est aussi l'occasion de penser aux congés d'été qui approchent (déjà) ; c'est aussi l'opportunité d'évoquer quelques sujets que nous avons plaisir à voir évoluer positivement pour tendre vers un « retour à une vie (quasi) normale » :

- Ainsi à compter du 1^{er} juillet prochain les clubs house de nos différentes associations pourront rouvrir, avec maintien du protocole sanitaire établi en septembre 2020 ;
- Au 1^{er} septembre 2021 : ouverture de tous les équipements publics, avec application d'un protocole sanitaire ; l'Escale ouvrira ses portes à ce moment-là tout comme la Médiathèque. L'objectif est fixé, maintenons le cap afin d'y arriver dans les meilleures conditions possibles.
- Etape intermédiaire, à compter du mois de juin, la permanence du vendredi matin à la Médiathèque laissera place à une permanence en drive **tous les samedis matins** (très attendue nous le savons), de 10h à 12h et ce dès le samedi 5 juin.
- Fleurissement du village : la vente du 22 mai dernier a connu un très beau succès. Les massifs communaux ont également été fleuris au cours de ces dernières semaines, avec les moyens du moment.
- En effet il n'aura échappé à personne qu'avec les fortes pluies du mois de mai, des herbes (plus ou moins sauvages) ont poussé ici ou là... et n'ont pas (encore) été arrachées partout dans le village. Je profite du sujet pour rappeler que la commune de Rosenau s'est engagée depuis 2014 dans le label « Zéro produit phytosanitaire » ... qui nous conduit donc à arracher « à la main » les « mauvaises herbes » plutôt que de faire appel à des herbicides... qui polluent la nappe phréatique et donc l'eau que nous consommons au robinet ... ce qui me conduit à rappeler (également) une évidence (mais l'intolérance de certains le justifie) qu'avoir des herbes qui poussent dans l'espace public ce n'est pas « sale » et ce n'est pas avoir un village « mal entretenu » ... c'est juste la preuve qu'il n'y a pas de produit phytosanitaire et que la nature est à l'œuvre. D'ailleurs le jury des « Villes et Villages Fleuris » reconnaît depuis quelques années une réelle « plus-value » aux communes qui ont des « mauvaises herbes » dans l'espace public car c'est la preuve d'un effort pour la qualité et la protection de l'environnement en refusant le recours aux produits phytosanitaires ;
- Bien évidemment ce « choix politique » de préserver l'environnement n'interdit pas (et de loin) d'arracher lesdites mauvaises herbes ... et notre équipe technique s'y emploie, renforcée chaque été par des saisonniers. Il ne vous aura pas échappé, non plus, que la fréquence des désherbages a été irrégulière l'an passé mais aussi en ce début de printemps... si la pandémie du covid-19 explique la situation de 2020, il en est autrement cette année puisque notre service technique tourne actuellement (et ce depuis 3 mois)

Directeur de la publication :
M. le Maire

Mise en page - Impression :
Mairie de Rosenau

Distribution gratuite



avec 4 agents au lieu de 6. Les agents absents, pour raison de santé, n'ont pas pu être remplacés... et pour cause, bien qu'ayant le souci et le souhait d'anticiper des arrêts qui se prolongent (au vu des pathologies annoncées) nous sommes adressés au Centre de Gestion du Haut-Rhin pour la mise à disposition de personnel qualifié (car les missions de nos agents ne se limitent pas, et de loin, au désherbage, il faut des agréments et des certificats d'aptitude pour l'utilisation de certaines machines...) ... avec hélas pour réponse : « nous n'avons aucun CV à vous fournir » et pas moyen de former quelqu'un vu que le besoin est immédiat et non dans 6 mois ...

- Ce qui nous amène à la question des saisonniers. Comme l'an passé, la mort dans l'âme, nous devons renoncer à prendre des saisonniers mineurs au vu du contexte sanitaire qui s'impose encore à nous au niveau professionnel. Nous allons donc, comme en 2020, essayer de recruter 1 ou 2 jeunes majeurs pour renforcer l'équipe technique sur les missions « espaces verts » et « propreté ».
- Aussi nous en appelons à la compréhension des uns et des autres quant au calendrier des travaux d'entretien dans le village et je profite de cet appel pour souligner le travail remarquable effectué par les agents du pôle technique sous la direction de M. Christophe FOL, qui auront réussi à assurer l'essentiel de leurs missions malgré le contexte sanitaire et malgré un effectif réduit d'un tiers.
- L'équipe de bénévoles qui œuvrent au jardin pédagogique est également à pied d'œuvre et je souhaite les remercier au travers de ces quelques lignes pour leur formidable travail, eux aussi. Permaculture pour le potager, verger avec fruits de la région et nos ruchers qui ont vu l'arrivée d'une 4^e ruche ... et bien sûr les enfants du périscolaire seront présents cet été pour apporter leurs contributions. Et pour cet automne nous allons concrétiser le partenariat avec l'association Saint Vincent de Paul pour la confection des « paniers du marché » avec des légumes et des fruits 100% bio pour les personnes dans le besoin.
- A ce titre la commune est en discussion avec une famille riveraine pour acquérir une parcelle permettant l'agrandissement du jardin pédagogique avec, pourquoi pas, la création d'ici 2022 d'ateliers de jardinage sur cette nouvelle parcelle comme proposé par les membres du Comité Technique du Pacte pour la Transition Ecologique.
- L'occasion de rappeler que nos comités techniques sont ouverts en priorité aux habitants du village qui ne sont pas membres du conseil municipal. Pour autant, les élus ne sont pas en reste puisque les sujets exposés lors des comités sont ensuite repris dans les commissions communales (où ne siègent que des élus).
- Parlons, enfin, des travaux pour créer une voie verte reliant le sud du village (rond-point Bubendorff) à la Plaine Sportive, qui vont démarrer la semaine du 14 juin pour une durée prévisionnelle de 5 semaines. A défaut de pouvoir tenir une réunion de quartier à destination des riverains (comme nous en avons pris l'habitude pour les travaux d'envergure) en raison de la situation sanitaire nous avons procédé à la distribution d'une lettre d'information pour les foyers concernés. Vous en retrouverez une synthèse dans ce bulletin en page 9 . Rappelons que ce beau projet émane du Conseil Municipal des Enfants.
- Nouveauté ce mois-ci, une rubrique « Bourse à l'Emploi » (page 9) en prolongation du « Guichet Artisan » dédié aux entreprises de la commune.
- Côté communication, la refonte du site de la commune se précise avec notre prestataire, l'agence de communication Auctavia. Le mois de juin est consacré à la partie rédactionnelle des nouvelles rubriques et nous devrions pouvoir vous présenter cela le mois prochain.
- Le Fil de l'An est entre les mains de l'imprimeur pour achever la maquette et nous avons donc bon espoir de pouvoir vous faire découvrir ce numéro exceptionnel ... le mois prochain aussi.

Avant de clore, un rappel, les deux dimanches électoraux prévus les 20 et 27 juin. Les bureaux de votes sont donc dédoublés comme en 2004. Retrouvez les informations en page 6 du bulletin.

Les sujets ne manquent pas en ce mois de juin et l'été sera studieux à n'en pas douter.

Pour l'heure, petit rappel sur les gestes barrières en mairie :

- Distanciation physique et **port du masque** obligatoire ;
- **Utilisation des gels** et lingettes et aération régulière des bâtiments... ;
- Ouverture de la mairie tous les matins du lundi au vendredi **MAIS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** pris préalablement en appelant au 03/89/68/31/10 (permanence téléphonique les après-midi du lundi au jeudi).

Pour rester informé(e), n'oubliez pas de notre messagerie **d'alerte par SMS**, qui est **totalemt gratuite**. L'arrivée des beaux jours ne doit pas nous conduire à relâcher notre attention face au virus.

Alors, pour pouvoir « profiter » de l'été qui arrive : « **Gardez les gestes barrières pour garder la santé** ».

Cordialement,
Thierry LITZLER
Votre Maire

PAROISSE CATHOLIQUE
HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE JUIN 2021

Samedi 05	17h : Messe à Village-Neuf
Dimanche 06	9h : Messe à Rosenau 11h : Messe à Huningue (1 ^{ères} communions)
Samedi 12	17h : Messe à Huningue
Dimanche 13	9h : Messe à Village-Neuf 11h : Messe à Rosenau (1 ^{ères} communions)
Samedi 19	17h : Messe à Huningue
Dimanche 20	9h : Messe à Village-Neuf 11h : Messe à Rosenau (1 ^{ères} communions)
Samedi 26	17h : Messe à Huningue
Dimanche 27	9h : Messe à Rosenau 11h : Messe à Village-Neuf (1 ^{ères} communions)



Votre Curé :
M. l'Abbé HAMMEL
05 rue de l'Etoile
68330 HUNINGUE
Tél. : 03 89 07 18 75

Tous les mercredis :

17h30 : Chapelet
18h : Messe à Rosenau

Tous les dimanches :

7h30 : Messe basse à Huningue

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE RÉFORMÉE DE HUNINGUE

Cultes à Huningue

Imposés par la situation sanitaire actuelle, nous vous recommandons de consulter tous les samedis la chronique religieuse actualisée dans les journaux locaux l'Alsace et les DNA.

Chorale C(h)oeur en joie, sous la direction de M. Jean-Paul Koehl

Pour la reprise des répétitions ou nouvelles inscriptions, veuillez contacter Mme Beckert au 06 27 13 89 95

Groupe des jeunes pour Huningue et Saint-Louis, reprise en automne

Nous vous contacterons individuellement.

Groupe du 3ème âge

Nous vous appellerons individuellement quand la situation sanitaire le permettra



Pour contacter la Paroisse :

4, quai du Rhin
68330 HUNINGUE

Tél. 03 89 67 21 03

Les numéros à contacter en cas d'urgence

• Eau :
06 48 26 87 54



• Dépannage électricité :
09 726 750 68

• Assainissement :
09 69 323 554



• Dépannage gaz :
0800 473 333

17 mai 2021



Le régime pluvieux de ce mois de mai, avec des averses soutenues et des cumuls conséquents, est particulièrement favorable au développement de larves de moustiques.

Cependant suivant les secteurs géographiques, la configuration n'est pas tout à fait la même.

Bassin Potassique

Certains gîtes larvaires, restés secs depuis cet hiver ou asséchés naturellement par infiltration et absorption par les végétaux, ont accumulé de l'eau de pluie provoquant des éclosions.

Dans la Réserve Naturelle Régionale du Rothmoos, les niveaux d'eau déjà élevés n'ont permis aux moustiques de se développer qu'en bordure des marais ou dans des gîtes déconnectés des apports artificiels.

Dans le Bassin Potassique, quelques **9 hectares** ont été traités au Bti, à l'aide de pulvérisateurs à dos. Des prospections sont programmées afin de contrôler ces traitements et de suivre l'évolution des niveaux.

Secteur des 3 Frontières

L'Augraben, cours d'eau recueillant les eaux de ruissellement du proche Sundgau, est sorti de son lit de manière assez inhabituelle, en plusieurs fois et en conservant un niveau élevé dans la durée (inondation toujours en cours à l'heure où nous vous écrivons).

Une première inondation a déclenché des éclosions dans de nombreux gîtes, en amont et dans la Réserve Naturelle

Nationale de la Petite Camargue Alsacienne. Une seconde inondation a « dilué » ou déplacé cette première génération de larves et provoqué l'éclosion d'une seconde génération. Les surfaces sous l'eau sont importantes et mêlent eau courante et eau stagnante, eau temporaire ou permanente.

En fonction de la décrue et des différents stades de développement des larves de moustiques, les gîtes ont nécessité plusieurs prospections, puis plusieurs traitements, à des dates échelonnées.

L'ampleur des surfaces concernées par ces inondations aurait pu justifier l'intervention d'un hélicoptère. Il s'agit en effet de la plus importante crue de ces dernières années.

Cependant, le différentiel de décrue entre l'amont et l'aval, les différents stades larvaires et les gîtes assez morcelés nous ont conduit à privilégier les traitements manuels, visant plusieurs éclosions.

Il est important de souligner que malgré un aspect moins spectaculaire, les traitements pédestres sont tout aussi efficaces que les traitements aériens, voire plus efficaces selon le type de gîtes.

32 hectares ont d'ores et déjà été traités dans le secteur des 3 Frontières. Cet épisode n'est pas terminé, car des gîtes sont de nouveau en cours d'investigation et vont vraisemblablement devoir être traités dans les jours à venir. Les pluies, inégales et parfois abondantes, ne facilitent pas la tâche car elles

empêchent la décrue et tendent à inonder de nouvelles zones.

Pour conclure, nous souhaitons vous rappeler que notre rôle est de limiter au maximum les populations de moustiques, afin de préserver la qualité de vie des riverains. Nous avons fait tout le nécessaire, dans le respect des milieux dans lesquels nous intervenons. Vous comprendrez que vue l'ampleur des éclosions, des moustiques

s'envoleront malgré tout, provoquant localement quelques nuisances. Cela représente une infime partie des moustiques qui auraient émergé sans aucune intervention.

Les espèces prélevées et identifiées sont différentes de celles observées au mois de mars. Il s'agit de moustiques de plus petite taille, très mobiles et particulièrement virulents : *Aedes sticticus* et *Aedes vexans*.

L'équipe de démoustication



21 mai 2021



Les contrôles effectués sur le terrain durant toute cette semaine ont démontré l'efficacité des traitements réalisés la semaine passée.

Ces prospections nous ont également permis de découvrir de nouvelles inondations, principalement dans le secteur des 3 Frontières. La décrue dans ce secteur se fait attendre, constamment retardée par de nouvelles précipitations.

De nouveaux traitements à dos ont été effectués, lorsque des larves ont été observées dans les gîtes : 2,40 ha en Petite Camargue Alsacienne et 3,45 ha dans le Bassin Potassique.

De nouvelles prospections seront menées la semaine prochaine, lorsque les niveaux d'eau auront baissé, afin de constater si oui ou non il y a éclosion et si oui ou non il faut traiter.

Nous vous tiendrons bien entendu informés.

L'équipe de démoustication

<https://demoustication.brigade-verte.fr/>



Surveillance entomologique et lutte anti-vectorielle (LAV) en Grand Est



Participez à la surveillance du moustique tigre !

www.grand-est.ars.sante.fr

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika*. Une fois implanté dans un secteur, il est très difficile de l'éliminer.

Le dispositif de surveillance mis en place par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien avec des opérateurs habilités pour la surveillance entomologique et la lutte anti-vectorielle, vise à détecter précocement son implantation.

Reconnaitre le moustique tigre



De nombreuses espèces de moustiques coexistent et peuvent être confondues. Voici des indices pour reconnaître le moustique tigre :

- Il est **tout petit** (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises) ;
- Il est **noir avec des rayures blanches** (pas de jaune) sur le corps et les pattes ;
- Il vit et **pique le jour et en soirée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir).

Signaler sa présence

Le moustique tigre est actif dès le printemps et jusqu'en novembre. **Vous pensez avoir reconnu le moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez sa présence sur le portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>**

- Nos experts pourront ainsi confirmer l'identité du moustique (conservez-le si possible entre 2 couches de coton, au cas où nos experts en aient besoin ultérieurement).
- Votre aide permettra de localiser plus précisément les zones où le moustique tigre est implanté pour initier, si possible, les actions de lutte.

Agir pour se protéger et éviter sa prolifération

Chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau immobile (même en petite quantité), ces œufs donnent des larves. **C'est là qu'il faut agir !**

➡ PARTOUT ET MAINTENANT :

- **Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver (supprimons, rangeons, etc.)**, à l'intérieur comme à l'extérieur : seaux, fûts, coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants ;
- **Vérifions le bon écoulement des eaux de pluie ;**
- **Couvrons hermétiquement les réservoirs d'eau** avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins ainsi que les piscines hors d'usage.

* L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2^{ème} piqûre à une personne saine.

A noter : Il n'existe aucune preuve de transmission de la COVID-19 à travers les moustiques. La COVID-19 se transmet entre humains, via les gouttelettes respiratoires.

En savoir plus > sur notre site internet : www.grand-est.sante.fr

1. [Collectivités territoriales > Sécurité sanitaire et salubrité > Espèces nuisibles à la santé > La lutte anti-vectorielle \(LAV\)](#)
2. [Grand public > Protégez votre santé > Espèces nuisibles à la santé > Moustique tigre et maladies vectorielles](#)

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES –

Elections régionales et départementales les dimanches 20 et 27 juin 2021

2021

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
& RÉGIONALES

Les électeurs français sont appelés à désigner leurs élus régionaux et départementaux les dimanches **20 et 27 juin prochains**.

Les bureaux de votes seront ouverts **de 8h à 18h**.

Pour voter, il faudra vous présenter à votre Bureau de Votes aux horaires d'ouverture muni de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité **obligatoirement** (carte d'identité, passeport, permis de conduire,...).

Compte tenu de ce double scrutin exceptionnel et des mesures sanitaires à respecter pour la sécurité des électeurs, le Bureau de Votes n°2 tiendra exceptionnellement place au sein de l'école primaire « Les Etangs ».

Le Bureau de Votes n°1 reste quant à lui en Mairie.

Un fléchage sera mis en place à l'extérieur pour guider les électeurs vers leurs bureaux de votes, et un sens de circulation à respecter sera matérialisé à l'intérieur des 2 bureaux (bureau de votes pour les Régionales / bureaux de votes pour les Départementales).

Le port du masque sera obligatoire et du gel sera mis à disposition des électeurs, ainsi que des stylos pour l'émargement.

Bon à savoir !



Quelles sont les compétences de ces élus ?

Conseillers Régionaux

- Développement économique
- Aménagement du territoire
- Transports non urbains
- Gestion des lycées et de la formation professionnelle

Conseillers Départementaux

- Aide sociale, dont protection de l'enfance et RSA
- Routes départementales
- Gestion des collèges
- Transports scolaires



L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4
3 mai	19 mai	9 juin	30 juin
Couvre-feu maintenu à 19h, réouverture des collèges et lycées, fin des limites de circulation	Couvre-feu à 21h, réouvertures avec une capacité limitée si la situation épidémique départementale le permet	Couvre-feu à 23h, réouvertures supplémentaires si la situation épidémique départementale le permet	Fin du couvre-feu et réouvertures complètes si la situation épidémique départementale le permet

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

19 mai

- Couvre-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture* des commerces, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis 800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Réouverture* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs 800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

ÉTAPE 2
SAUF SITUATION SANITAIRE
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

Liberté
Égalité
Fraternité

Comme annoncé lors de l'assemblée générale de l'OMSCAL « La Roselière » qui s'est tenue le 18 mars 2021, le Complexe Culturel et Sportif « l'Escale » restera fermé jusqu'au 31 août 2021.

- 1 PAGE, 2 GROUPES - EXPRESSION LIBRE -

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour cette nouvelle rubrique, nous allons innover en empruntant à la presse un exercice fort prisé, celui du « fact checking » ... anglicisme qui veut dire littéralement « vérification de fait » ... qui consiste donc à prendre une « affirmation » de quelqu'un et de vérifier si cela est vrai ... ou pas. Prêtons-nous à cet exercice avec l'article du groupe d'opposition du mois dernier... puisqu'il y était question de rétablir « la vérité » ... à apprécier à sa juste mesure :

« En mars 2020, nous terminions notre campagne en vous annonçant une dette par habitant de **1526,69€**.

Le soir même on nous dépeignait comme des menteurs, des incapables, ne sachant pas lire des chiffres. »

FAUX : Nous invitons nos lecteurs à relire nos documents de campagne, à aucun moment nous n'avons traité la liste d'opposition de « menteurs » ou d'« incapables ». **Nous les laissons donc seuls responsables de ces écrits.**

« Nous avons voté contre ! » (Le Compte Administratif)

FAUX : **l'opposition s'est abstenue** lors du vote du compte administratif, ce qui n'est pas la même chose que de voter « contre ». Le compte rendu du conseil municipal (page 18) est disponible sur le site Internet de la commune ou la version papier affichée en mairie pour le prouver.

« La transformation d'un crédit relais en emprunt va grever cette dette d'un montant de +292€/habitant en 2021 ! »

FAUX : le montant est de **289.61€** (comme détaillé le mois dernier par la DGS dans son article sur le budget 2021 en page 6 du Fil de l'au)... et ce crédit relais était déjà « comptabilisé artificiellement » pour servir de ratio dans la dette dite « globale » (= emprunts + crédit relais) de la commune... dans les chiffres repris au compte administratif 2020 (il s'agit donc d'un ratio comptable et non d'un chiffre réel) **et par l'opposition qui compte donc 2 fois la même somme.**

« Pour autant nous avons voté pour le budget 2021.... Car on nous a promis un remboursement par anticipation. »

FAUX : aucune promesse n'a été faite à l'opposition (cf. compte rendu du conseil municipal, page 12) ... pire, l'opposition se trompe sur l'opération qui fera l'objet d'un remboursement anticipé, ils parlent du « crédit-relais » alors que nous avons évoqué cette possibilité pour la « ligne de trésorerie » !

Il y a bien une de leur phrase que nous pouvons reprendre à notre compte :

« Aujourd'hui, avec le recul, [...] Qui vous avait dit la vérité ? »

VRAI : qui croire ?

Restez informés via notre site Internet : www.resterunispourrosenau.fr et sur Instagram : @resterunispourrosenau

Portez-vous bien,
Cordialement,

Les élus du Groupe Majoritaire
« Rester Unis pour Rosenau »

Cher(e)s habitant(e)s de Rosenau.

Un grand merci pour vos très nombreux messages suite à notre dernier article. **Il nous tenait à coeur de rétablir les vérités** et c'est désormais chose faite. Nous vous avons répondu individuellement en toute transparence, sans aucune langue de bois, de façon claire et concise.

N'ayez crainte, vous pouvez compter sur nous et notre ligne de conduite à laquelle nous resterons fidèle :

Une opposition libre d'expression, constructive et attentive.

Régulièrement vous nous interrogez sur les Comités Consultatifs **notamment pour la "Plaine Sportive"**. Sachez que notre liste n'a pas été intégrée dans ces Comités Consultatifs... **pas un seul membre!** Nous vous laissons seuls juges et vous forger votre propre opinion en parcourant la liste des personnes composant ces Comités Consultatifs.

Certains diront "chasse gardée", d'autres "opacité" ou encore "C'est ça l'ouverture?".

Nous vous entendons mais comme le chantait Annie Cordy "J'aimerai bien, mais je ne peux point" vous dire ... car nous ne sommes au courant de rien !

Nos actions et notre écoute sur ces liens. Mail : ensemblepourrosenau@gmail.com Blog : <http://epr-blog.net>

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES –



SIERENTZ



UN LIEU UNIQUE
POUR VOS
DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

Santé, emploi, retraite,
habitat, impôts, justice...

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	10 h - 12 h / 13 h - 17 h
Mardi	9 h - 12 h / 13 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h / 13 h - 18 h
Jeudi	9 h - 12 h 30
Vendredi	9 h - 12 h / 13 h - 16 h

SE RENDRE À L'ESPACE FRANCE SERVICES

France Services Sierentz
17 rue Rogg Haas
68510 Sierentz

(dans les locaux de l'ancien tribunal)



NOUS CONTACTER

03 67 27 01 30
france-services@agglom-saint-louis.fr

Pus d'informations sur
www.agglom-saint-louis.fr

Rubrique Vie quotidienne > Proximité



L'Espace France Services est un lieu unique d'accueil, d'information et d'accompagnement pour vos démarches administratives du quotidien (santé, emploi, retraite, habitat, impôts, justice...).

Vous trouverez à l'Espace France Services :

Un accueil individualisé selon vos besoins

- Des informations de premier niveau
- Une aide à l'utilisation des services en ligne et des outils numériques
- Une aide à la constitution de dossiers
- La mise en relation avec les organismes partenaires

Un espace numérique

Un ordinateur, ainsi qu'une imprimante/scanner sont à votre disposition en accès libre (sur demande auprès des agents d'accueil) pour effectuer vos démarches en ligne (CAF, CPAM, etc.).

Des ateliers numériques

Des ateliers numériques sont proposés en partenariat avec la médiathèque de Sierentz pour vous familiariser avec les outils numériques, apprendre à rédiger un CV, lettre de motivation, etc.

Pour consulter les dates des prochains ateliers, rendez-vous sur www.saint-louis-agglo.fr > Vie quotidienne > Proximité

L'offre des services se compose à la fois de partenaires nationaux et de partenaires locaux. Des permanences sont proposées par certains des partenaires.

Retrouvez le calendrier des permanences sur www.agglom-saint-louis.fr > Vie quotidienne > Proximité

Les partenaires France Services :



Permanences d'information sur le logement



de l'**adil**
du Haut-Rhin



Mulhouse : 03 89 46 79 50
Colmar : 03 89 21 75 35

www.adil68.org
contact@adil68.fr

? Quelles informations y trouver ?

Les juristes de l'ADIL renseignent, conseillent et orientent sur toute question juridique, fiscale ou financière liée au logement (rapports locatifs, achat immobilier, rénovation, copropriété, fiscalité, ...).

Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits

📅 Calendrier des permanences de l'année 2021

(sous réserve de conditions sanitaires favorables - les séances pourront être annulées en fonction de l'évolution du contexte)

🗨️ NB : les usagers sont priés de respecter les règles de distanciation et mesures barrières en vigueur notamment le port du masque obligatoire



4 permanences par mois :

- ⇒ les 1ers et 3èmes mardis du mois à l'Hôtel de Ville de Saint-Louis
- ⇒ le 2^{ème} jeudi à l'Espace France Services de Sierentz
- ⇒ le 4^{ème} jeudi à la Maison de Santé - Pôle de Proximité SLA de Folschbourg.

- INFORMATIONS OFFICIELLES - INFORMATIONS OFFICIELLES -

La Bourse à l'Emploi - La Bourse à l'Emploi - La Bourse à l'Emploi



AGENT SAISONNIER D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Vous avez entre **18 et 25 ans**, aimez la nature, le travail en équipe et en extérieur, et souhaitez contribuer à l'embellissement de votre village ?

La Commune de Rosenau recrute 2 agents saisonniers pour une durée de **1 à 2 mois**, afin de renforcer son service « Espaces Verts » entre le 15 juin et le 15 septembre 2021.

Envoyez vos CV et lettre de motivation adressés à Monsieur le Maire par courriel à dgs@rosenau.fr

Poste à pourvoir rapidement.



AGENT EN RESTAURATION

La société Rhin et Découverte recherche un salarié polyvalent pour la plonge et le nettoyage du restaurant pour sa Brasserie « Le Chalet ».

Horaires, durée du contrat et salaire à négocier avec le gérant.

Pour toute information, contactez M. Jean-François MOREAU, gérant, au 06 87 10 71 19.

Poste à pourvoir rapidement.



INFORMATIONS TRAVAUX - Création d'une voie verte route du Sipes

La Commune a signé un marché public avec l'entreprise Alter TP pour la création d'une voie verte, le long de la route du SIPES.

Il s'agit de créer une voie dédiée aux piétons et cycles à partir du rond-point « Bubendorff » jusqu'à la rue du Rhin ainsi qu'une zone de rencontre piétons—cycles—véhicules (zone limitée à 20 km/h) depuis l'intersection de la rue du Rhin jusqu'à la Plaine Sportive, ce qui correspond à la voie de service actuelle (cf. plans ci-dessous).

Les travaux démarreront **la semaine du 14 juin 2021**, pour une durée prévisionnelle de 4 à 5 semaines.



Légende

- Piste cyclable
- Zone de rencontre



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la surveillance des habitations pendant les vacances est assurée par la Police Municipale. Vous pouvez donc vous faire connaître au Poste de Police Municipale aux heures d'ouverture au public (horaires hebdomadaires ou durant les permanences) afin de remplir une demande.

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site internet de la Commune de Rosenau, à cette adresse :

https://www.rosenau.fr/wp-content/uploads/Formulaire_otv.pdf

Après signature d'une décharge, vous pourrez lui laisser vos clés de portail, afin qu'elle puisse faire le tour de votre habitation et vérifier vos fenêtres et portes (quotidiennement). En accord avec la Gendarmerie de SAINT-LOUIS, la Police Municipale lui transmettra toutes les fiches de vacanciers afin qu'elle puisse également surveiller votre habitation dans le cadre de sa tournée sur le ban communal.

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



Police Municipale de Rosenau
05 A rue de Kembs
03.89.68.46.41
police.municipale@rosenau.fr



N.B : Les permanences fixes sont exceptionnellement suspendues en raison de la situation sanitaire.

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES –



Vente de fleurs
Samedi 22 mai 2021 de 8h à 12h



Géranium lierre vert ou rouge, *Surfinia* violet ou rose, *Ipomée* vert ou rouge, *Pénisettum* vert... Telles étaient quelques unes des nombreuses fleurs mises à la vente dans la cour des ateliers communaux dans la matinée du samedi 22 mai 2021.

Pour démarrer la saison des plantations, cette vente, organisée par les élus avec le concours des agents du service technique, aura permis à bon nombre de rosenauviens de se procurer tout ou partie des fleurs nécessaires à l'embellissement de leurs maisons.



Avec cette action, les élus ont tenu à aider les « jardiniers » de la commune, les fleurs ayant été vendues à petit prix, tout en pensant aux personnes dans le besoin, puisque l'argent « récolté » sera intégralement reversé au service social de la Commune.

- VU/VUES DE ROSENAU -

Nous remercions les rosenauviens qui nous ont transmis des photos pour alimenter cette nouvelle rubrique.

Vous trouverez ci-dessous la photo qui a été retenue par les membres de la commission « Communication » sur le thème *Le printemps se dévoile*.

Et n'oubliez pas de participer aux thèmes à venir :

Jusqu'au 25/06 : *Ondes de lumière*

Jusqu'au 25/07 : *Couleurs estivales*



Photo prise par Mme Huguette GENTNER le 04 avril 2021 le long du Canal de Huningue



Pour participer, rien de plus simple !

Envoyez avant le 25 de chaque mois votre photo prise sur le ban communal et correspondant au thème du mois, à l'adresse : photo.mairie@rosenau.fr en indiquant :

- Votre nom ou pseudonyme
- La date de la prise de vue
- Le lieu
- Le nom de votre photo

- Une ou deux phrases de présentation de votre photo
- La mention : « En envoyant votre photo à la commune, vous acceptez que celle-ci soit utilisée pour la communication de la collectivité sur ses différents supports (Fil de l'Au, Fil de l'An, site internet, affichage à la médiathèque,...) ».

La photo doit être récente et transmise au format JPG ou PNG (1200x1600 pixels ou 1.0 MP MAX).

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES –

La Médiathèque du Rhin de Rosenau a ouvert ses portes en drive !

Les mardis de 16h à 19h
Les mercredis de 8h30 à 12h

Nouveau Les samedis de 10h à 12h

Rendez-vous sur la page Facebook (pas besoin d'avoir un compte) de la Médiathèque pour télécharger la fiche d'inscription et suivez les instructions pour réserver en ligne votre ouvrage.

L'adhésion est gratuite du 1^{er} mars 2021 au 31 août 2021!



Votre magazine communal mensuel se modernise !

Nous vous rappelons que vous avez dorénavant la possibilité de choisir entre version papier ou numérique.

Vous pourrez continuer de recevoir la version papier du Fil de l'Au dans votre boîte aux lettres, mais vous pourrez aussi désormais choisir de le consulter uniquement en ligne sur le site de Rosenau : www.rosenau.fr

Cette démarche permet de réaliser des économies de papier d'un point de vue environnemental et de se diriger davantage vers la transition numérique en favorisant la lecture du Fil de l'Au directement sur votre ordinateur, *smartphone* ou tablette, où et quand vous le désirez.

Afin de connaître vos préférences, vous trouverez ci-dessous un formulaire à **remplir** et **nous retourner en Mairie** dans le cas où votre choix se porte sur la version numérique et donc **le souhait de ne plus recevoir le Fil de l'Au papier chez vous**.

Nous pourrions alors vous faire parvenir un autocollant (sur le modèle du « Stop Publicité » par exemple) à poser sur votre boîte aux lettres avec la mention « **Fil de l'Au 2.0** », pour nous signifier que vous préférez rester informé de l'actualité rosenauvienne via le site internet.



FORMULAIRE « JE CHOISIS LE FIL DE L'AU 2.0 »
à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie



Je soussigné(e).....

Domicilié(e) à Rosenau

Adresse :

Souhaite ne plus recevoir les prochains numéros du Fil de l'Au dans ma boîte aux lettres et désormais consulter le Fil de l'Au en ligne dans sa version numérique

Date:

Signature :

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	Matin <i>Accueil physique exclusivement sur rendez-vous à fixer au préalable au 03.89.68.31.10</i>	Après-midi <i>Permanence téléphonique uniquement</i>
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Jedi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Vendredi	9h00 à 12h00	Fermée
Samedi	Fermée	Fermée

Joyeux Anniversaire

Le 01 :
Dominique Lefranc, 75 ans

Le 03 :
Klaus Pasek, 74 ans

Le 04 :
Hugues Dietsch, 86 ans

Le 06 :
André Gutknecht, 74 ans
Gérard Wild, 82 ans

Le 07 :
Daniel Joly, 72 ans

Le 08 :
Marienette Stoecklin, 74 ans

Le 09 :
Christian Gibertini, 73 ans

Le 11 :
Claude Turkauf, 70 ans

Le 18 :
Jacqueline Rossi, 72 ans

Le 20 :
Ingrid Rufener, 83 ans

Le 21 :
Helmut Schlotter, 72 ans

Le 22 :
Agnès Normant, 74 ans

Le 24 :
Eugène Blind, 79 ans
Irène Bihl, 89 ans

Le 25 :
Monique Weider, 80 ans

Le 26 :
Gaëtane Woerly, 71 ans
Mariette Bitschene, 72 ans
Annie Kleissler, 77 ans

Le 27 :
Fernand Schnoebelen, 72 ans

Le 28 :
Pierrette Caussade, 91 ans

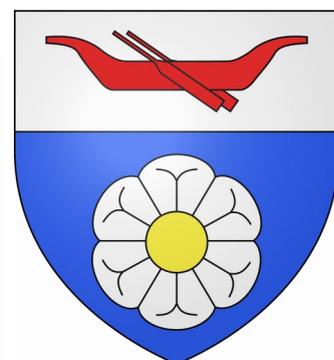
Le 29 :
Francine Jud, 76 ans
Monique Tschantz, 78 ans

Le 30 :
Marcel Parenteau, 74 ans


Noces d'Or

Le 04 :
Daniel et Marie-Claire STEIN

Le Maire, les Adjointes et les membres du Conseil Municipal souhaitent un joyeux anniversaire et adressent tous leurs bons vœux aux jubilaires du mois.



Mairie de Rosenau
5 rue de Kembs
Tél. 03.89.68.31.10
Fax 03.89.70.71.51
Courriel : mairie@rosenau.fr
Site internet : www.rosenau.fr